

LE MAGAZINE TRIMESTRIEL DES EXPERTS-COMPTABLES

LFRANCILIEN

NUMÉRO SPÉCIAL UE 2025 | N°126 | JUILLET 2025

Immanquable

GRANDE CONFÉRENCE :
DE LA MÉMOIRE
À LA TRANSMISSION

Temps forts

CABINET CHERCHE
FUTUR : IA BIENVENUE,
HUMAINS INDISPENSABLES ?

Autour des UE

SOIRÉE EXCEPTIONNELLE
DU 80^E ANNIVERSAIRE
DE L'ORDRE

UNIVERSITÉS
D'ÉTÉ

9 • 10 • 11 septembre 2025
Palais des congrès • Paris



full paie • full compta
full IA • full digital

Une solution aussi full, c'est fulll. Forcément.

C'est bien connu, les universités d'été sont l'occasion de faire le plein de bonnes résolutions. Mais par quoi commencer ? Gagnez du temps : découvrez fulll, la solution digitale la plus full de l'expertise comptable.



Scannez
le QR code,
vous allez
flasher !



L'FRANCILIEN

- 05.** Édito de Virginie Roitman
- 06.** Témoignages de
• Véronique Louwagie
• René Ricol
• Agnès Bricard
- 09.** 80 ans d'Ordre :
la profession qu'on disait condamnée...
et qui ne cesse de renaître

LES IMMANQUABLES

- 12.** Les séminaires
- 28.** Le séminaire CAC 120
- 30.** Les temps forts
- 31.** Les ateliers à la carte

L'INCONTOURNABLE

- 35.** La grande conférence :
De la mémoire à la transmission

AUTOUR DES UE

- 36.** L'IME : un écosystème unique
pour faire grandir les entrepreneurs
- 38.** La Cavec,
toujours bon pied, bon œil !
- 40.** Infos pratiques
- 41.** L'espace d'exposition
- 43.** Agenda



80 ans d'Ordre
la profession qu'on
disait condamnée...
et qui ne cesse
de renaître

09.



12.



35.



41.



45.

L'école de la profession pour la profession

Des solutions adaptées à vos projets

APPRENTIS

Recrutez vos collaborateurs en alternance

BTS, DCG et DSCG augmentés, Licence et Master CCA,
BUT GACO, Licence et Master RH

FORMATIONS

Faites monter votre cabinet en compétences

Le premier catalogue de la profession comptable
Des parcours innovants en lien avec l'évolution des métiers

GESTION DES COMPÉTENCES

Sécurisez et fidélisez vos collaborateurs

Accompagnement à la VAE du BTS, DCG, DSCG et DEC
Bilan de compétences et bilan professionnel

Retrouvez-nous aux Universités d'été Stand n°10

Revue trimestrielle
de l'Ordre des experts-
comptables région
Paris Île-de-France,
éditée par
Actions-Experts

E.U.R.L. au capital
de 350 000 €

RCS N° Paris
B417 494 739 APE 741C

ISSN - N°1287 - 4140

TVA intracommunautaire
FR 53417494739

Diffusion
8 500 exemplaires

www.oec-paris.fr
01 55 04 31 33
50, rue de Londres
75008 Paris

email
lefrancilien@oec-paris.fr

Directrice de publication
Virginie Roitman

Directeur exécutif
Fabien Simon

Rédactrice en chef
Éléonore Rousseau

Coordination éditoriale
Corinne Rebaa

Comité de rédaction
Gilles Bösigier
Gabrielle Belhadj
Isabelle Faujour
Corinne Rebaa

Rédaction
Shervin Janani
Hélène Wirtz

Conception
graphique & maquette
Julie Marie

Crédits photos
FOTILO
(photos des élus
de l'Ordre francilien)
C (DR)
(portrait de R. Enthoven)
Thomas O'Brien
(portrait de D. Castello Lopez)
iStock

Impression
YD Print

Partenariats spécial UE
Corinne Rebaa
01 55 04 31 28

Régie publicitaire
Cithéa
09 77 66 56 67

Transmettre, c'est résister. Se souvenir, c'est construire.



En 1945, dans une France à reconstruire, l'Ordre des experts-comptables voyait le jour. Il incarnait déjà cette exigence républicaine de rigueur, d'indépendance et d'utilité publique. L'époque avait besoin de repères. Notre profession en fut un. Elle le demeure.

Quatre-vingts ans plus tard, notre rôle reste central. Gardien des équilibres économiques, partenaire du tissu entrepreneurial, acteur engagé dans les transitions numériques, écologiques et sociétales, l'expert-comptable d'aujourd'hui est l'héritier d'une longue lignée... et le passeur d'un cap décisif.

C'est tout le sens de la thématique choisie pour nos Universités d'été 2025 : « De la mémoire à la transmission ». Un thème profondément ancré dans l'histoire de notre institution comme dans l'actualité de notre profession. Il ne s'agit pas seulement de célébrer une mémoire, mais de comprendre ce qu'elle nous oblige à transmettre : des savoirs bien sûr, mais aussi des valeurs, des engagements, une certaine idée de la performance au service du tissu économique national.

La transmission, c'est ce que nous faisons chaque jour avec nos collaborateurs, nos stagiaires, nos consœurs et confrères nouvellement inscrits. C'est aussi ce que nous devons à celles et ceux qui nous ont précédés. Nous ne sommes pas les propriétaires de notre profession : nous en sommes les dépositaires, à charge pour nous de la faire progresser, d'en défendre l'indépendance et d'en renforcer l'impact.

Ces Universités d'été seront donc l'occasion d'honorer notre passé, de nourrir notre réflexion collective, mais surtout de tracer des perspectives. Elles s'annoncent riches, festives, intergénérationnelles et ouvertes sur l'avenir. Je vous y attends nombreuses et nombreux.

**A 80 ans, l'Ordre ne regarde pas derrière lui.
Il s'astreint à bâtir, avec vous, la profession de demain.**

Bien confraternellement,

Virginie Roitman,

présidente du conseil régional de l'Ordre
des experts-comptables d'Île-de-France

Témoignage de **Véronique Louwagie**

*Ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat,
des Petites et Moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire*

« À l'occasion des 80 ans de l'Ordre des experts-comptables, je tiens à saluer l'engagement et la rigueur de toute une profession au service de notre économie. »



Une profession que je connais bien puisque je l'ai exercé pendant 40 années et en tant qu'ancienne expert-comptable, je mesure pleinement la responsabilité, la technicité, mais aussi la proximité humaine qu'exige cette mission, l'expert-comptable est bien plus qu'un professionnel du chiffre. Acteur de confiance, partenaire de terrain, au cœur de la vie des entreprises, j'ai aimé cette profession. Sa capacité à accompagner les dirigeants, à anticiper les risques, à éclairer les choix stratégiques m'a passionnée. Vous êtes comme je l'ai été, à la fois au premier et au dernier kilomètre de notre tissu productif.

Ce lien de confiance, forgé dans la durée, est d'autant plus précieux dans une période marquée par la complexité des normes et la rapidité des mutations économiques. L'expert-comptable joue un rôle clé dans l'accompagnement des entreprises face aux transitions en cours : numérique, écologique, sociale mais aussi générationnelle.

C'est tout le sens des chantiers que je porte aujourd'hui au sein du ministère de l'Économie, notamment en matière de simplification. L'enjeu est clair : redonner du temps aux entrepreneurs, alléger les contraintes qui pèsent sur eux, et faire confiance aux professionnels qui les accompagnent. Les experts-comptables sont au

premier rang de cette ambition. Leur expertise, leur connaissance fine du tissu économique local, et leur rôle de conseil en font des alliés de la simplification administrative et de l'efficacité économique. Ils sont aussi des facilitateurs précieux dans les transmissions d'entreprise, enjeu majeur des années à venir. Alors que près de 400000 entreprises seront à reprendre dans les dix prochaines années, il est crucial d'anticiper, de sécuriser, et de réussir ces passages de relais. Là encore, l'expert-comptable joue un rôle déterminant, à la fois comme interlocuteur de confiance pour les cédants et comme soutien pour les repreneurs.

De même, les experts-comptables jouent un rôle majeur pour diffuser les dispositifs de partage de la valeur au sein des entreprises. C'est un formidable outil de dialogue social, qui peut renforcer leur attractivité, fidéliser les salariés et contribuer à améliorer le pouvoir d'achat des actifs.

Je souhaite à l'Ordre des experts-comptables un très bel anniversaire. 80 ans, c'est long, c'est solide, c'est la preuve d'une utilité constante et reconnue au service du pays. Merci à toutes celles et ceux qui, par leur engagement et leur compétence, contribuent chaque jour à la vitalité de nos entreprises et à la solidité de notre modèle économique.

Témoignage de **René Ricol**

*Président d'honneur du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables
Président d'honneur de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes*

« 80 ans de la profession comptable : une histoire d'engagement collectif »



Retracer en quelques lignes 80 ans d'histoire est un exercice ambitieux. Et pourtant, cette histoire mérite d'être racontée. En huit décennies, notre profession s'est dotée de règles, de normes, de standards de qualité. Une constante traverse cette évolution : le service aux entreprises, à leurs dirigeants, à leurs salariés. Avec toujours, en ligne de fond, notre serment : respecter la loi et la faire respecter.

Durant ces 80 années, nous avons su affronter les grands défis : de la reconstruction économique après la guerre à l'ouverture au cadre normatif international, du développement de l'audit et du conseil à l'intégration des enjeux sociaux et environnementaux, en passant par la transition numérique, l'évolution des règles de détention du capital, les crises économiques, sanitaires, sociales, et désormais climatiques.

Il est essentiel de rappeler que sans comptabilité, il n'y aurait ni mesure de la performance, ni partage de la richesse entre le travail et le capital, ni solidarité durable entre les citoyens.

Pas d'assurance maladie, pas d'assurance chômage, pas de prévoyance, pas de fiscalité équitable. La comptabilité est au cœur du pacte républicain.

Ces évolutions sont le fruit du travail de toutes et de tous, mais aussi de l'engagement de femmes et d'hommes qui ont dirigé nos institutions. Je pourrais – et je devrais – en citer beaucoup, car tant de présidentes et de présidents, au niveau national et régional, ont joué un rôle formidable. Mais qu'il me soit permis d'en citer deux :

- **Paul Caujolle**, premier président du Conseil de l'Ordre en 1942, réélu en 1946, croix de guerre, résistant, Grand Officier de la Légion d'honneur. Sans lui, nous ne célébrerions pas ce 80^e anniversaire.
- **Virginie Roitman**, présidente du Conseil régional de l'Ordre d'Île-de-France, Chevalier de la Légion d'honneur, incarne une profession ouverte, moderne, tournée vers l'intelligence artificielle et la formation.

Témoignage d'**Agnès Bricard**

Présidente d'honneur du Conseil régional Paris Île-de-France des experts-comptables

Présidente d'honneur du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables

Présidente d'honneur de l'ANECS

Présidente-fondatrice du CJEC

Présidente-fondatrice de l'association « Femmes experts-comptables »

Ambassadrice à l'intéressement et à la participation nommée par le Gouvernement

« Ce 80^e anniversaire de l'Ordre des experts-comptables révèle en premier lieu la solidité de notre Institution. »



Solidité marquée par la rigueur et l'engagement de toutes celles et ceux qui ont assuré durant ces 80 années, son fonctionnement, son développement, son rayonnement. Tous les élus ont été impressionnants par leur professionnalisme, leur dévouement et leur efficacité pour œuvrer au quotidien au service de toute une profession.

Solidité marquée par l'engagement politique et syndical de la profession qui a permis à l'Institution de représenter avec ses présidents et leurs équipes, des orientations, des visions, des stratégies différentes.

Solidité marquée par la crédibilité de l'Institution auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques.

Solidité marquée par le travail quotidien des permanents représentant le socle et la pérennité de l'Institution depuis le début.

Solidité marquée enfin par l'attachement de tous les professionnels à leur Institution, en démontre le succès renouvelé avec le Congrès annuel de la profession et les Universités d'été franciliennes !

Ce 80^e anniversaire révèle aussi l'empreinte laissée par chaque président au cours de cette longue période. J'ai eu la chance d'être la pre-

mière femme à présider l'Institution de 2011 à 2013, et ce, avec l'appui de mes prédécesseurs ; ce fut une grande fierté.

Toutes les actions engagées alors pour valoriser la place de l'expert-comptable auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques ont porté leurs fruits : le travail sur les normes comptables et la déontologie, la mise en évidence de la marque « expert-comptable », la mise en œuvre de solutions de financement simples et efficaces, les nouvelles solutions de prévention des difficultés des entreprises, la mise en œuvre de la parité dans la profession mais aussi dans les conseils d'administration,...

Autant de sujets, autant d'actions qui conservent toute leur actualité aujourd'hui tout comme l'enjeu sociétal du partage de la valeur grâce aux solutions d'intéressement, de participation et d'actionnariat salarié que je diffuse largement dans le cadre d'un dialogue social performant entre chefs d'entreprises et ressources humaines salariées

Il faut du temps pour que les sillons tracés deviennent fertiles et produisent les résultats attendus. C'est finalement l'œuvre cumulée de tous les présidents et de leurs élus au service de la profession qui ont abouti au succès révélé par le 80^e anniversaire de notre Institution.

80 ans d'Ordre : la profession qu'on disait condamnée... et qui ne cesse de renaître



À chaque grande mutation, on la croit dépassée. À chaque révolution technologique, on prédit sa fin. L'informatisation, déjà, devait signer sa disparition. Puis est venu Internet, puis les logiciels, puis l'automatisation. Aujourd'hui, ce sont l'intelligence artificielle et la facturation électronique qui seraient censées l'éclipser. Et pourtant... la comptabilité est toujours là.

Mieux : elle est plus vivante, plus stratégique, plus indispensable que jamais. Parce que, depuis 80 ans, la profession d'expert-comptable ne fait pas que s'adapter : elle **se transforme sans se trahir**. Elle avance, sans jamais oublier ce qui fonde sa légitimité : la compétence, l'éthique, la transmission.

Tout commence pourtant bien avant 1945. Depuis les marchands mésopotamiens jusqu'à Luca Pacioli à la Renaissance, l'idée de tenir une trace fidèle du réel traverse les siècles. Mais c'est le 19 septembre 1945, dans la France d'après-guerre, que l'Ordre des experts-comptables est officiellement créé par ordonnance. L'objectif est clair : remettre de l'ordre dans l'économie, restaurer la confiance, reconstruire les bases d'un pays moderne. Le socle est posé.

Depuis, le métier s'est élargi, complexifié, professionnalisé. On ne parle plus seulement de bilans ou de liasses. On parle de pilotage stratégique, de prévention des difficultés, de performance durable. La comptabilité, loin d'être un

exercice figé, est la **matière première de la décision économique**. Elle structure, éclaire, guide. Elle n'est pas l'ombre des entreprises : elle en est la colonne vertébrale.

Et parce que l'expert-comptable n'est jamais seul, mais toujours dans la chaîne de transmission — maître de stage, formateur, confrère, mentor —, **la profession est devenue une école de responsabilité collective**. On y apprend à voir loin, à regarder juste, à transmettre plus que des chiffres : une méthode, une posture, une confiance.

Alors oui, on l'annonce régulièrement en fin de vie. Mais c'est peut-être justement parce qu'elle se réinvente à chaque génération que **la comptabilité ne meurt jamais**. Elle mute, elle évolue, elle s'enrichit. Et elle continue.

C'est tout le sens des Universités d'été 2025. Célébrer 80 ans de combats, de réformes, de passions, de rigueur. Et surtout, rappeler qu'**une profession qui éclaire le réel est toujours attendue là où se dessine le futur**.

« Les chiffres ne meurent jamais »

Entretien exclusif avec le **Scribe accroupi**

Par **Virginie Roitman**, Présidente du CROEC d'Île-de-France

À l'occasion des 80 ans de l'Ordre, *Le Francilien* remonte le temps et s'invite au cœur de l'Égypte ancienne. Rencontre avec l'un des tout premiers comptables de l'histoire.



Virginie Roitman : Vous êtes l'un des visages les plus connus du Louvre... et pourtant, vous ne bougez pas. Que représente cette posture ?



« Je suis figé, mais j'observe. Je suis scribe, donc mémoire. Et la mémoire n'a pas besoin de marcher pour traverser le temps. »

VR Quelle était la place du chiffre dans l'Égypte ancienne ?



« Les chiffres étaient des dieux silencieux. Ils pesaient les récoltes, les taxes, les offrandes... et parfois, les fautes des hommes. »

VR Quand on vous regarde aujourd'hui, on a l'impression que vous êtes notre ancêtre à tous. Qu'est-ce que c'était, être scribe ?



« Être scribe, c'était être l'œil et l'oreille du Pharaon. C'était écrire pour garder trace, pour comprendre, pour anticiper. Ce que vous appelez aujourd'hui "pilotage de la performance". »

VR Et la transmission ? Elle semble être au cœur de votre métier...



« Sans transmission, tout s'efface. Chaque colonne de chiffres devait pouvoir être lue par un autre. Ce n'était pas une œuvre pour soi, mais pour le temple, pour le futur. »

VR Vous entendez parler de l'intelligence artificielle, de la facturation électronique... qu'auriez-vous pensé de tout ça ?



« Des machines qui comptent vite, j'aurais dit oui. Mais qu'elles comprennent ? Là, j'aurais pris du recul. L'intelligence est dans l'intention, pas dans l'automatisme. »

VR Un dernier mot pour nos 80 ans d'Ordre ?



« Gardez vivante la mémoire. Mais ne soyez pas ses prisonniers. Soyez des bâtisseurs d'avenir, pas des gardiens du passé. »

Interviews réalisées par Virginie Roitman pour « Le Francilien », édition spéciale 80 ans de l'Ordre.



Entretien inédit avec **Luca Pacioli**

Virginie Roitman : Luca, on vous surnomme « le père de la comptabilité ». Est-ce un titre que vous revendiquez ?

Luca Pacioli : Si cela peut redonner un peu de noblesse à cette discipline trop souvent jugée austère, alors oui. Mais je préfère dire que je n'ai rien inventé. J'ai observé les marchands, les banquiers, les agents de change de Venise, de Florence, et j'ai simplement mis en forme ce qu'ils pratiquaient déjà avec intuition et rigueur. Je leur ai donné un langage. C'est le rôle du moine que j'étais : transmettre, ordonner, rendre intelligible.

VR En 1494, vous publiez *La Somme de l'arithmétique, de la géométrie, de la proportion et de la proportionnalité*. Un best-seller à l'époque !

LP (rires) Vous savez, c'est un pavé ! Mais oui, il s'est vendu dans toute l'Europe. À l'époque, c'était le tout premier manuel imprimé de mathématiques en langue vulgaire, l'italien. J'ai voulu en faire un outil pratique. Et c'est dans l'une de ses parties que je pose les bases de la comptabilité en partie double : « Chaque débit a son crédit », écris-je. Cela paraît évident aujourd'hui. À l'époque, c'était révolutionnaire.

VR Vous avez fréquenté les plus grands de votre temps, à commencer par Léonard de Vinci. Quelle était votre relation ?

LP Une amitié intellectuelle profonde. Léonard m'appelait son « moine des proportions ». Nous avons vécu ensemble plusieurs années à Milan. J'ai appris de lui l'art de relier toutes choses : les chiffres, la nature, l'architecture, le dessin. Ce regard transversal, je le retrouve chez vos jeunes experts-comptables : ils sont bien plus que des techniciens. Ce sont des interprètes du monde économique.

VR Si vous étiez expert-comptable en 2025, comment exerceriez-vous ?

LP Avec le même souci d'éthique qu'en 1494. La comptabilité, ce n'est pas l'arrière-boutique, c'est la vitrine de la vérité. Mais surtout, elle est aujourd'hui la matière première de la performance de l'entreprise. Sans données fiables, pas de stratégie solide. Sans lecture rigoureuse des comptes, pas de pilotage possible. Les experts-comptables détiennent la clé de voûte de l'analyse, de l'anticipation, de la décision. Je m'y consacrerai corps et âme.

VR Un dernier mot pour nos 80 ans d'Ordre ?

LP Une profession qui célèbre sa mémoire est une profession qui a de l'avenir. Continuez à transmettre, à douter, à chercher la justesse. Et rappelez-vous : la beauté se cache aussi dans un grand livre bien tenu.

Quant à l'intelligence artificielle ou à la facturation électronique, ne les craignez pas. Ce ne sont pas des menaces, mais des révélateurs. L'outil évolue, mais la vocation reste : faire parler les chiffres, comprendre la réalité, éclairer la décision. L'IA peut aider à aller plus vite, mais elle ne remplacera jamais le discernement humain. Et la FE ? Une formidable opportunité de recentrer la profession sur ce(ux) qui compte(nt) : l'analyse, le conseil, la stratégie. Pour moi, ce sont des prothèses du génie humain, encore faut-il savoir s'en servir avec sagesse.

Avec tout cela, nous fêterons très rapidement les 120 ans !

Mardi 9
septembre 2025

Séminaire Durabilité

La RSE et la CSRD deviennent de plus en plus prégnants pour les entreprises. Cette année, l'Ordre adapte les thèmes des ateliers aux grands enjeux de la profession : attractivité, business models, e-reporting... et agriculture : un séminaire qui acte l'engagement de l'Ordre et de toute la profession pour une économie durable et souveraine.

9H30-11H00

Atelier 1 **De l'entreprise individuelle à la société agricole : quelle forme pour quelle ferme ?**

Animé par **Pauline Triconnet**, présidente du comité Agricole, **Ophélie Delmotte**, notaire et spécialiste en droit rural, **Alain Miara**, collaborateur comptable et fiscaliste agricole, intervenant à l'IHEDREA et **Maître Pascal Gueit-Dessus**, notaire, spécialiste en droit rural

11H30-13H00

Atelier 2 **Réflexion stratégique autour de la durabilité et de la résilience des modèles d'affaires**

Animé par **Christophe Fonteneau**, expert-comptable, membre du comité Durabilité et maître de conférence associé à la Sorbonne, **Marjory Malbert**, membre du comité Durabilité, et **Magalie Poiet**, expert-comptable et membre du comité Durabilité

14H00-15H30

Atelier 3 **Le rapport de durabilité volontaire : un outil stratégique au service d'une démarche d'engagement de la TPE-PME**

Animé par **Delphine Lubrani**, expert-comptable, présidente du comité Durabilité, et **Yoshay Sayedoff**, expert-comptable, membre du comité Durabilité

16H00-17H30

Atelier 4 **La RSE : levier d'attractivité et d'engagement dans les cabinets**

Animé par **Marjory Malbert**, membre du comité Durabilité, et **Nathalie Elio**, expert-comptable, membre du comité Durabilité

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2025



La compta au service du vivant : la durabilité au service du métier



Saadia Hilali, expert-comptable en entreprise en charge de la durabilité et de la finance durable, et membre du comité Durabilité de l'Ordre. Elle revient sur les enjeux des grands groupes qui ont réalisé leur premier rapport de durabilité et fait un parallèle avec les TPE/PME.

La première vague de la CSRD a vu les grands groupes publier leurs rapports en 2025, une étape clef de la maturité des entreprises sur les enjeux ESG. Ces rapports témoignent du niveau d'avancement en matière environnementale, sociale et de gouvernance. Le déploiement de la CSRD varie selon le secteur d'activité, les enjeux d'un groupe industriel diffèrent sensiblement de ceux d'un groupe de services. En France, les grands groupes ont su anticiper et répondre aux exigences grâce à une stratégie ESG déjà en place et une démarche RSE structurée, soutenue par des équipes et des moyens dédiés, répondant ainsi aux attentes croissantes des actionnaires, investisseurs et partenaires financiers. Les principaux enjeux matériels identifiés à travers l'analyse de double matérialité sont de lutter contre le réchauffement climatique, la promotion de la diversité et formation des talents aux enjeux ESG et l'amélioration des pratiques commerciales (stratégie de durabilité des parties prenantes).

Pour la chaîne de valeur, un point d'attention demeure : l'intégration des fournisseurs. La plupart des groupes ont lancé des programmes d'évaluation, avec pour objectif d'accélérer ces initiatives afin d'atteindre les ambitions fixées en matière d'achats responsables. Ce sont souvent des TPE/PME, qui devront à leur tour répondre aux nouvelles exigences de leurs clients. L'expert-comptable joue un rôle déterminant par sa connaissance de l'écosystème de l'entreprise et la relation de confiance qu'il entretient avec le dirigeant et ses équipes. C'est un partenaire naturel qui permettra d'ouvrir la voie à une croissance durable.

“ C'est un métier prenant avec beaucoup d'obligations, la plupart des agriculteurs n'ont pas le temps de s'informer sur chaque aide ou subvention qui existe. ”

Issue d'une famille d'agriculteurs céréaliers en Seine-et-Marne, elle a choisi d'orienter sa carrière vers l'expertise comptable pour apporter un soutien concret à ses parents, exploitants de 350 hectares. En parallèle de son stage, elle continue de gérer la comptabilité de l'exploitation familiale : saisie et traçabilité. Une implication quotidienne qui lui permet d'allier son savoir-faire professionnel et son engagement familial. C'est de cette double expertise qu'est née la volonté de faire revivre ce comité.

Les règles et réglementations se multipliant, les agriculteurs peuvent se retrouver désorientés. Pauline rappelle, avec sa double casquette, que l'expert-comptable est la personne clef pour toute question de fiscalité et d'optimisation. L'exemple de l'exploitation de ses parents en est le reflet : le temps alloué à la veille administrative et fiscale n'est pas adapté aux contraintes quotidiennes auxquelles doivent faire face les agriculteurs.

Le comité pourra effectuer une veille claire et régulière pour sélectionner les bonnes informations, pour que la communication entre parties soit toujours plus efficace.

Prendre conscience de l'importance de la filière permettra d'ancrer davantage l'engagement résolument citoyen des experts-comptables : c'est un métier qui relève des questions de souveraineté alimentaire, surtout lorsque la moitié de la surface de la région Île-de-France est une terre agricole.



Pauline Triconnet, expert-comptable stagiaire et présidente du comité Agricole, qui voit le jour en ce début d'année, nous explique pourquoi la profession joue un rôle clef pour le secteur.

Mercredi 10
septembre 2025

Séminaire

Vendre et savoir vendre

Dans une profession en profonde mutation où les experts-comptables et les commissaires aux comptes doivent sans cesse anticiper, se réinventer et s'adapter, le séminaire (anciennement) "full service" se réinvente à son tour. Découvrez des ateliers pratiques pour apprendre ou réapprendre à commercialiser vos services et nouvelles missions.

9H30-11H00

Atelier 1
**Qu'est-ce qu'un "bon" prix ?
Quelle proposition de valeur ?**

Animé par **Julien Catanese**, consultant chez ComptaOnline et **Philippe Barré**, expert-comptable et commissaire aux comptes

14H00-15H30

Atelier 3
**Comment développer
vos compétences commerciales ?**

Animé par **Julien Catanese**, consultant chez ComptaOnline et **Cécile Viniane**, consultante et professeur adjoint à HEC Paris

11H30-13H00

Atelier 2
Comment facturer ?

Animé par **Julien Catanese**, consultant chez ComptaOnline et **Philippe Barré**, expert-comptable et commissaire aux comptes

16H00-17H30

Atelier 4
**Vendre la nouvelle mission
d'accompagnement
Facture électronique**

Animé par **Julien Catanese**, consultant chez ComptaOnline et **Stéphane Raynaud**, consultant expert-comptable et commissaire aux comptes

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2025



Les experts-comptables doivent se vendre !

Cette année, le séminaire *Full service* a été renommé en "Vendre et savoir vendre". Derrière cette démarche qui peut sembler être de la simple sémantique, une volonté d'éclairage de la profession sur les grands enjeux actuels.

Décryptage avec Cécile Viniane,
consultante et professeur à HEC Paris.



Cécile Viniane,
CONSULTANTE
ET PROFESSEUR
À HEC PARIS

Les experts-comptables ont de profondes convictions. Du fait de sa nature assermentée et réglementée, la profession a une très faible inclinaison pour le commercial qui peut être expliquée par trois composantes : la déontologie, l'éthique et la formation. Les experts-comptables n'ont pas toujours été formés pour savoir se vendre, à l'instar des plus jeunes générations qui, dès le lycée, apprennent à se mettre en situation de quasi-commercialisation de leurs compétences. On se heurte à une inimitié ancrée, qui n'est pas davantage aidée par le contexte de digitalisation, de multiplication des acteurs et des solutions. Une question se pose alors : quelle est notre valeur ajoutée si les tâches sont automatisées ?

Nous le savons tous, une révolution majeure est en cours : la facturation électronique. Même si la réforme a été repoussée, les experts-comptables sont et seront les premiers interlocuteurs des entreprises pour faciliter cette transition, modifiant ainsi l'idée que l'on se fait du cœur du métier. Il est donc complexe mais nécessaire, à notre ère de digitalisation, de savoir vendre et surtout, se vendre, en tant que conseiller privilégié des entreprises afin, non pas d'aller à contresens, mais d'embrasser cette mutation.

Pour toujours mieux maintenir un réel lien avec sa clientèle, il faut donc redoubler d'efforts pour créer une relation qui fidélise et donne confiance. Le risque de la digitalisation totale est de perdre ce lien qui anime tant les professionnels du chiffre, il faut au contraire l'entretenir : avec cet appui stratégique nécessaire, de l'anticipation et de la proactivité, les experts-comptables seront déjà dans une posture plus commerçante que commerciale, redorant le blason du "service client" à juste titre. Les relations qui pouvaient avoir l'air transactionnelles doivent se recentrer autour du client pour aller encore plus loin dans le conseil, la gestion et régénérer des affaires.

“ **Soyez curieux ! Anticipez les étapes de vie de vos clients, prenez des initiatives ! Vous êtes résilients, vous trouverez toujours un juste milieu entre commercialisation, éthique, relation client pérenne et respect de la déontologie !**

”

Mardi 9
septembre 2025

Séminaire Paye, Social et RH

Lors de ces ateliers bénéficiez d'une veille et des conseils d'experts de l'Urssaf et Infodoc-expert : missions de conseil, rémunération... Restez à la pointe pour toujours mieux accompagner vos clients !

9H30-11H00

Atelier 1
Contrôle Urssaf : points de vigilance et principaux chefs de redressement

Animé par **Patrick Benfredj**, expert-comptable, président du club Social et **Pierre Gallet**, directeur du contrôle et de la lutte contre le travail illégal

14H00-15H30

Atelier 3
Actualité sociale qui a marqué la période estivale et qui marquera la fin de l'année

Animé par **Séverine Bourcier**, consultante en droit social chez Infodoc-experts

11H30-13H00

Atelier 2
Les principales questions sociales d'Infodoc-experts

Animé par **Jocelyn Bouvier**, consultant en droit social chez Infodoc-experts

16H00-17H30

Atelier 4
La rémunération des dirigeants

Animé par **Patrick Benfredj**, expert-comptable, président du club Social et **Jean-Michel Rondeau**, expert-comptable

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2025



Les cabinets recrutent, et pas qu'un peu !



Ludovic Bessière,
HEAD OF CHANNELS &
COLLABORATION (HAYS
FRANCE & LUXEMBOURG)

En Île-de-France, les cabinets d'expertise comptable et d'audit recrutent à un rythme soutenu. **Le délai moyen pour pourvoir un poste est inférieur à deux semaines** — un record, surtout comparé à d'autres secteurs où les processus de recrutement peuvent s'étendre sur plusieurs mois.

Cette rapidité témoigne non seulement d'un besoin constant en profils qualifiés, mais aussi d'une structuration plus efficace des processus RH.

Cependant, les attentes des entrepreneurs évoluent. Ils recherchent désormais des collaborateurs capables de générer de la valeur, de conseiller et d'accompagner les clients dans leur développement. Cela exige des compétences comportementales et commerciales solides, une maîtrise des outils numériques, ainsi qu'une expertise technique pointue. Certains domaines restent incontournables — fiscalité, droit, gestion de patrimoine — où **la relation humaine et la confiance priment sur l'automatisation.**

Des profils en mutation et des carrières en pleine évolution

Les cabinets ne se contentent plus de profils purement techniques. Ils recherchent des talents capables de proposer du conseil stratégique, de maîtriser les outils digitaux et de s'adapter aux enjeux actuels : RSE, CSRD, business plans, fusions-acquisitions, etc.

L'année 2024 a marqué une accélération de la transformation du secteur. L'essor de la data, de

l'IA et du numérique, combiné à l'arrivée de nouvelles générations, a profondément modifié les pratiques des cabinets, autrefois perçus comme des «boutiques comptables» traditionnelles. Aujourd'hui, les dirigeants de cabinets — souvent de véritables entrepreneurs — placent l'accompagnement business et la qualité du service client au cœur de leur stratégie.

Les innovations des éditeurs de logiciels, qu'ils soient historiques ou nouveaux entrants, renforcent la fiabilité des données et permettent de mieux répondre aux attentes classiques des clients : clôtures comptables, gestion de la paie, etc.

Des politiques RH solides pour attirer et fidéliser les talents

Pour séduire et retenir les profils, les cabinets mettent en place :

- > **Des parcours d'intégration structurés**
- > **Une mobilité entre audit et expertise**
- > **Des dispositifs d'épargne salariale** (PEE, PERCO)
- > **Des services aux collaborateurs** : coaching, télétravail, formations continues, jours de vacances supplémentaires, primes, etc.

Ces initiatives portent leurs fruits : **l'ancienneté progresse, les perspectives d'évolution sont réelles, et les carrières s'annoncent prometteuses.** Que ce soit pour bâtir une carrière durable dans le secteur ou comme tremplin vers d'autres horizons professionnels, les opportunités sont nombreuses.

RÉMUNÉRATIONS OBSERVÉES EN ÎLE-DE-FRANCE EN 2025 (HAYS)

Manager Responsable de bureau (expertise comptable)

Moins de 6 personnes encadrées, plus de 4 ans à ce poste

65 à 75 K€
brut/an

Collaborateur comptable Responsable de dossiers

Plus de 4 ans d'expérience en cabinet, 2 à 4 ans à ce poste

45 à 48 K€
brut/an

Superviseur Chef de mission (audit)

Plus de 4 ans d'expérience en audit, 2 à 4 ans à ce poste

55 à 65 K€
brut/an

Gestionnaire de paie confirmé

Plus de 2 ans d'expérience en cabinet, 2 à 4 ans à ce poste

43 à 45 K€
brut/an

Mardi 9
septembre 2025

Séminaire Transformation IA

L'intelligence artificielle bouleverse les pratiques professionnelles, et les cabinets comptables ne font pas exception. Ce séminaire propose une immersion concrète dans les enjeux et les opportunités offerts par l'IA et la transition digitale. L'objectif : transformer durablement l'organisation de votre cabinet tout en assurant la sécurité des données.

9H30-11H00

Atelier 1 Comment intégrer l'IA dans votre cabinet ?

Animé par **Julien Catanese**,
consultant chez ComptaOnline
et **Yves le Dain**, expert-comptable

14H00-15H30

Atelier 3 Cas d'usage : l'IA dans nos cabinets (partie 2)

Animé par **Julien Catanese**,
consultant chez ComptaOnline
et **Fabrice Heuvrard**, expert-comptable

11H30-13H00

Atelier 2 Cas d'usage : l'IA dans nos cabinets (partie 1)

Animé par **Julien Catanese**,
consultant chez ComptaOnline
et **Fabrice Heuvrard**, expert-comptable

16H00-17H30

Atelier 4 Utilisez l'IA en toute sécurité

Animé par **Julien Catanese**,
consultant chez ComptaOnline
et **Yves le Dain**, expert-comptable

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2025



IA & expertise comptable : L'Europe avance, mais le monde court

Collecte automatique des pièces, analyse prédictive, rédaction assistée des rapports : l'intelligence artificielle transforme déjà et va transformer encore plus demain en profondeur le quotidien des cabinets comptables.



Stéphane Raynaud,
EXPERT-COMPTABLE,
CONSULTANT

En France, le virage est amorcé. Plus de 70 % des experts-comptables ont déjà testé un outil d'IA générative, et 91 % jugent cette évolution prometteuse selon une récente étude de France Numérique mais la révolution se fait à un rythme... mesuré.

En Europe, le tempo est plus prudent qu'ailleurs. Le RGPD, la culture du secret professionnel et une approche rationnelle du changement ralentissent parfois l'adoption. Résultat : l'IA progresse, mais reste sous surveillance. Pendant ce temps, l'Australie et l'Asie et les Etats-Unis accélèrent.

En Australie, la profession s'est saisie du sujet dès 2021. Des outils comme FYI, Aider ou XBert y sont largement intégrés dans les flux de production. L'IA est perçue non pas comme un gadget, mais comme un levier stratégique pour améliorer la qualité, la productivité... et la rentabilité. En Asie, notamment à Singapour, l'intégration est encore plus poussée : le gouvernement a fait de l'automatisation comptable une priorité nationale pour les PME, avec des subventions ciblées et des formations obligatoires pour les professionnels.

En France, une autre fracture s'observe : celle entre les grands cabinets et les petites structures. Les premiers investissent massivement dans des copilotes IA, des formations internes,

des cellules d'innovation et le développement de plateformes d'Agents Intelligents. Les petites structures professionnelles, souvent, elles, avancent plus prudemment. Moins de budget, moins de temps, moins d'accompagnement. Pourtant, les bénéficiaires sont là : gain de temps, réduction des erreurs, meilleure valorisation des missions de conseil.

Alors, retard ou prudence ? Ni l'un ni l'autre.

La France et l'Europe posent les bases d'un usage éthique, sécurisé et durable de l'IA. C'est une autre trajectoire, fondée sur la confiance plutôt que la vitesse. Mais pour ne pas rester à quai, il faudra accélérer : mutualiser les ressources, former les collaborateurs, accompagner les plus petites structures.

Bonne nouvelle : l'IA ne vient pas remplacer l'expert-comptable, mais l'épauler. Moins de temps sur la saisie, plus de temps pour le conseil, la stratégie, la relation client. Le métier évolue, tout simplement. Encore faut-il accompagner cette transformation : formation, acculturation, outils adaptés... et un bon coup de pouce pour les plus petites structures.

L'IA est là. Pas pour faire peur, pour faire mieux.

**L'IA ne signe pas la fin du métier.
Elle en redessine les contours.**

Mercredi 10
septembre 2025

Séminaire Collaborateurs

**Transformer son cabinet, c'est bien, avec ses collaborateurs, c'est mieux.
Sans vous, inutile d'espérer mettre en œuvre de nouvelles pratiques.
Ce séminaire s'adresse à tous les collaborateurs qui vivent la mutation de la
profession ou qui s'y préparent. Ces ateliers sensibilisent aux changements
en cours, aux nouvelles missions d'avenir, aux outils et aux compétences
nécessaires pour initier ou continuer la conduite du changement.**

9H30-11H00

Atelier 1
**Pourquoi dois-je m'adapter
à l'évolution du métier ?**

Animé par **Philippe Barré**, expert-comptable
et commissaire aux comptes

14H00-15H30

Atelier 3
**Comment s'adapter
face à l'évolution du métier ?**

Animé par **Nathalie Godinot**,
consultante

11H30-13H00

Atelier 2
**Quelle est ma place
dans le cabinet de demain ?**

Animé par **Nathalie Godinot**,
consultante

16H00-17H30

Atelier 4
**Quel mental pour
se transformer ?**

Animé par **Isabelle Daviaud**, coach
pour les dirigeants d'entreprise

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2025



TEST

X-Y-Z-Boom

de quelle génération êtes-vous vraiment ?



01.

Votre rapport à la technologie :

- ✦ J'aime comprendre les outils avant de les adopter, je préfère la stabilité à l'expérimentation permanente
- ✘ Je suis toujours partant pour tester un nouvel outil, tant qu'il me fait gagner du temps
- ✦ Je m'adapte assez vite, mais j'aime comprendre en amont
- ✘ J'attends des outils qu'ils soient fluides, connectés et intuitifs

02.

Pour vous concentrer au travail, vous préférez :

- ✦ Une ambiance calme, avec des sons doux ou de la musique instrumentale
- ✘ Un fond sonore familier, comme la radio
- ✦ Des podcasts inspirants ou informatifs, que je lance entre deux tâches
- ✘ Une playlist rythmée ou des sons lo-fi, selon l'énergie du jour

03.

Vos échanges avec votre manager :

- ✦ J'apprécie sa disponibilité si nécessaire, mais je suis assez autonome
- ✘ J'ai besoin de retours réguliers pour avancer et me situer
- ✦ Je préfère des échanges informels fréquents à un gros bilan annuel
- ✘ Une fois par an me suffit, si tout va bien

04.

Une réunion en visio, c'est :

- ✦ Une façon pratique de rester connecté, surtout si la caméra est allumée
- ✘ Une solution efficace... si on respecte la durée prévue
- ✦ Moins engageant qu'une réunion en présentiel, mais utile dans certains cas
- ✘ Une routine que je maîtrise bien, j'ai souvent plusieurs fenêtres ouvertes en parallèle

05.

Le poste idéal, pour vous, c'est :

- ✦ Un cadre structuré, avec des perspectives claires et un environnement stable
- ✘ Un job qui a du sens, dans lequel je peux évoluer régulièrement
- ✦ Un équilibre entre vie pro et vie perso, avec de la reconnaissance dans mon travail
- ✘ Un format de travail flexible, mobile et de l'autonomie

06.

Et l'autorité dans tout ça ?

- ✦ Je valorise les décisions prises collectivement, dans un climat respectueux
- ✘ J'ai besoin d'un cadre clair, avec de la place pour échanger et proposer
- ✦ J'accorde du crédit à l'expérience, tant qu'elle ne bloque pas l'innovation
- ✘ Je préfère que chacun puisse contribuer, quel que soit son statut

Réponses page 46

Mercredi 10
septembre 2025

Séminaire Experts-comptables stagiaires

Avec près de 4 000 stagiaires en Île-de-France, la région accueille le plus grand nombre de futurs professionnels du chiffre. Cette année, découvrez trois ateliers spécialement conçus pour vous et pour les grands enjeux actuels et à venir. En bonus : vous pourrez participer à la grande conférence sur le thème de la transmission !

11H30-13H00

Atelier 1 Comment gagner en impact à l'oral ?

Animé par **Aliéonor Yzambart**,
coach spécialisée dans l'art oratoire

16H00-17H30

Atelier 3 La facture électronique en pratique dans mon cabinet et chez mes clients

Animé par **Elodie Cassart**, expert-comptable
et présidente du comité Régional du stage
de l'OEC Paris-IDF et **Boris Sauvage**,
expert-comptable, élu au CNO, ancien
vice-président en charge du numérique
et vice-président chez ECMA

14H00-15H30

Atelier 2 Le mémoire dans tous ses états

Animé par **Isabelle Péchart**, contrôleur
principal du stage à l'OEC Paris-IDF,
expert-comptable, commissaire aux comptes

Jeudi 11 septembre

16H00-18H00

Atelier 4 Conférence de clôture : De la mémoire à la transmission

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS P.35

▶ En visio

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2025



Deux vies, un stage : l'expertise comptable en grand écart



Véronique Pairault, spécialiste de la sécurité des systèmes d'information et de cybersécurité dans l'armée de l'air et de l'espace pendant 22 ans, Véronique Pairault est en pleine reconversion professionnelle en expertise comptable et prépare le DSCG en candidat libre.

Issue d'une famille de militaire, l'armée, c'est un domaine que Véronique connaît depuis qu'elle est enfant. Rattrapée par la digitalisation des tâches, surtout dans son domaine, elle décide de faire un bilan de compétences qui ne s'est pas révélé si surprenant : Véronique aime la réglementation, la rigueur, la méthode, l'entrepreneuriat et surtout, l'humain. Métier proposé : expert-comptable.

Résolue à trouver un autre métier passion qui lui donne envie de se lever le matin pour travailler, et quelque peu rebutée par les 8 années d'études impliquées, elle se lance dans des recherches extensives sur la profession. Après un BTS, un DCG et une alternance en 2020 pour se mettre le pied à l'étrier, elle se rend compte que la profession comptable a des valeurs similaires à celles qu'elle connaît depuis plus de 20 ans. Comme dans l'armée, pour la fiscalité et la réglementation, on n'a pas le droit à l'à peu près. La discipline, qui lui colle à la peau, lui permet d'avoir un cadre nécessaire pour poursuivre un cursus exigeant et qui, à l'instar de la motivation, ne fluctue pas. La cybersécurité, domaine d'expertise qu'elle maîtrise parfaitement, restera bien entendu dans l'escarcelle de ses missions.

Ce qui change, et qui ravit Véronique, c'est bien d'être un véritable copilote des dirigeants, elle découvre un côté quasi-mercantile lié au chiffre d'affaires, au coût du travail, et c'est un nouveau défi qu'elle accepte de relever avec ferveur.

“ Je suis heureuse d'avoir trouvé ma voie, je suis fière de pouvoir m'exprimer parce que c'est important de rendre la profession attractive, il y a encore beaucoup trop de clichés! ”

“ Il n'y a pas qu'une façon d'exercer, la comptabilité est un socle commun sur lequel chacun peut construire sa propre voie. ”

Julie s'est rendu compte grâce aux jeux vidéo de gestion de ferme, de restaurants ou de magasins que, la gestion, c'est fait pour elle. Cela lui a permis d'acquérir de précieux *soft skills* applicables au monde de l'entreprise. Attirée initialement par le métier de vétérinaire, c'est au détour d'interrogations sur ses aspirations et une recherche sur le site de l'Onisep qu'elle découvre le métier d'expert-comptable, une profession mêlant gestion, mathématiques et accompagnement stratégique, ou comment allier l'utile et l'agréable.

Aujourd'hui stagiaire dans la profession, elle décrit son expérience comme un véritable compagnonnage, favorisé par le contact direct avec ses maîtres de stage et les clients. Selon elle, la réussite du DSCG repose autant sur la motivation que sur les objectifs que l'on se fixe.

“Le DEC, c'est un diplôme de persévérance”, ajoute Julie, qui encourage vivement à passer les épreuves rapidement pour maintenir « rester dans le bain » et maintenir une routine de travail.

Déterminée à transmettre sa vision du métier qu'elle a choisi, elle a lancé le podcast « Voies de comptable » où l'on retrouve divers témoignages, tel que celui de John Levy, expert-comptable inscrit à l'ordre qui lui a confié que “la compta, c'est un prétexte pour accéder à des secteurs passion”. Puisque les experts-comptables sont nécessaires partout, dans tous les secteurs, Julie observe que c'est le même cursus “mais que personne ne fait le même métier, ce n'est pas le même quotidien.”



Julie Laniaud a suivi dès son plus jeune âge son goût pour la gestion et le numérique, cette expert-comptable stagiaire a su allier intuition et rigueur pour tracer son parcours. Tirant parti du contexte de la pandémie, elle s'est concentrée pleinement sur la préparation de son DSCG en un an.

Jeudi 11
septembre 2025

Séminaire Jeunes inscrits

Dans ce séminaire, bénéficiez du « starter pack » d'installation du nouveau professionnel du chiffre pour votre première année d'inscription à l'Ordre. Construisez votre cabinet idéal, brique par brique, avec des missions à impact qui vous ont motivé pendant vos 8 années d'études !
Bienvenue à l'Ordre !

9H00-10H00

Atelier 1
Expert-comptable : quelles stratégies d'installation ?

Animé par **Gilles Bösigier**, expert-comptable et vice-président de l'OEC Paris, **Angélique Regnard**, expert-comptable et **Kevin Dahan**, expert-comptable

12H00-13H00

Atelier 3
Quels outils pour quel cabinet ? Témoignages et bonnes pratiques

Animé par **Anthony Guez**, expert-comptable et président de la commission Innovation et **Olivier Bonin**, expert-comptable et membre de la commission Innovation

10H30-11H30

Atelier 2
Le *business model* des cabinets : enjeux et perspectives

Animé par **Gilles Bösigier**, expert-comptable et vice-président de l'OEC Paris

14H00-15H00

Atelier 4
Optimiser le statut et la rémunération de l'expert-comptable

Animé par **Pierre-Yves Lagarde**, consultant spécialisé dans la protection sociale et la rémunération des dirigeants d'entreprise

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2025



Jeune EC : starter pack

Démarrer son propre cabinet d'expertise comptable est une aventure entrepreneuriale excitante, mais exigeante. Pour réussir, il ne suffit pas d'être un bon technicien, il faut aussi développer une vision stratégique et maîtriser les rouages du business.

Voici les clefs pour transformer votre ambition en succès.



Geoffrey
Laurendeau,
EXPERT-
COMPTABLE

1. Définir son intention et son positionnement

Avant de vous lancer, clarifiez votre motivation. Est-ce pour choisir vos missions, travailler avec les clients qui vous inspirent ou pour gagner en autonomie? Cette intention guidera toutes vos décisions. Définissez ensuite vos compétences clés et les missions que vous souhaitez proposer : conseil fiscal, gestion comptable, accompagnement à la digitalisation... Choisissez une cible précise. Trop de cabinets se contentent de viser 'tous les entrepreneurs', mais en 2025, se spécialiser sur des niches (*startups tech*, créateurs de contenus, e-commerce) est un levier essentiel de différenciation.

2. Travailler son offre et sa tarification

L'époque de la facturation à l'heure est révolue. Aujourd'hui, il faut valoriser ses services en fonction de la valeur perçue par le client. Cela permet de décorrélérer votre chiffre d'affaires du nombre d'heures travaillées et d'apporter plus de transparence à vos clients. Pensez à des forfaits clairs, à des abonnements ou à des offres packagées adaptées aux besoins spécifiques de vos cibles. Par exemple, des forfaits pour les créateurs de *startups*, avec des services comme l'optimisation fiscale, la gestion des levées de fonds ou l'accompagnement à la structuration financière.

3. Se faire connaître et gagner en légitimité

Votre réseau est votre premier levier de croissance. Activez-le dès le départ : anciens collègues, amis entrepreneurs, réseaux d'affaires ou clubs professionnels. Pensez aussi aux événements locaux et aux conférences sectorielles pour élargir votre cercle. Parallèlement, développez une présence en ligne

forte : LinkedIn pour le B2B, TikTok et Instagram pour toucher une audience plus large et jeune. Créez du contenu régulier, partagez vos expertises, commentez l'actualité fiscale et financière, et n'hésitez pas à utiliser des lead magnets pour attirer des prospects.

4. Investir dans le digital et l'IA

En 2025, l'IA n'est plus une option mais une nécessité. Utilisez des outils pour vous aider à la rédaction du contenu et des CRM intelligents pour automatiser la gestion des clients. Cela vous permet de vous concentrer sur votre expertise tout en optimisant votre présence numérique. Soyez authentique et ne vous laissez pas remplacer par l'IA : beaucoup de clients recherchent avant tout une relation humaine.

5. Le Starter Pack de l'expert-comptable en 2025

- > Un ordinateur performant et un bon téléphone
- > Un micro professionnel pour vos vidéos et podcasts
- > Des outils IA
- > Une veille technologique continue (LinkedIn, TikTok, conférences professionnelles)
- > Des logiciels adaptés à votre niche (comptabilité, gestion de projet, CRM).



“ En combinant une approche stratégique, une spécialisation claire et une utilisation intelligente des technologies, vous aurez toutes les cartes en main pour bâtir une entreprise pérenne et prospère. ”

Jeudi 11
septembre 2025

Séminaire Fiscal et patrimoine

Régimes matrimoniaux, optimisation du patrimoine, LMNP : venez poser vos questions et bénéficier des dernières actualités de la profession en fiscalité et patrimoine. L'opportunité d'échanger avec des consultants d'Infodoc-experts, des notaires et des experts-comptables spécialisés dans le domaine !

9H30-11H00

Atelier 1
**Régimes
matrimoniaux et
opportunités fiscales**

Animé par **Laurent Barba**, président du club Patrimoine de l'OEC Paris-IDF et expert-comptable et **Camille Guillaume**, notaire

11H30-13H00

Atelier 2
**Loueurs en meublé :
actualités fiscales et
points d'attention**

Animé par **Olga Condé**, directrice des études fiscales CNO Infodoc-expert et **Michel Bohdanowicz**, expert-comptable et commissaire aux comptes

14H00-15H30

Atelier 3
**Actualités fiscales
et principales
questions fiscales
Infodoc-experts ?**

Animé par **Olga Condé**, directrice des études fiscales CNO Infodoc-experts

Retrouvez le séminaire
sur le site des UE2025



Le pacte Dutreil est en danger : comprendre son histoire pour mieux le pérenniser

Le pacte Dutreil n'est pas véritablement né en 2003. Une version moins aboutie du même esprit a vu le jour dans la Loi de finances 1996, a été votée puis censurée par le Conseil Constitutionnel. La deuxième version du dispositif, entrée en vigueur avec des conditions techniques et d'éligibilité assouplies, en reprend l'essentiel. Après ce coup d'essai, un premier dispositif d'exonération partielle est instauré en 1999, uniquement en cas de succession. En décembre 2000, une extension et quelques modifications techniques du premier dispositif l'élargissent aux donations.

Sylvain
Guillaud-Bataille,
NOTAIRE



Dans les années 2000, on observe un réel vieillissement démographique dans les entreprises. Une vague massive de départs à la retraite est anticipée chez les dirigeants de PME et d'entreprises familiales, présageant un grand nombre de transmissions sur une courte période. La France souffre d'un déficit d'attractivité entrepreneuriale, comparée à ses voisins européens, elle peine à encourager la création et la transmission d'entreprises. Il est impératif pour le gouvernement de relancer l'investissement privé et de lutter contre une perception largement répandue d'un système pénalisant la prise de risque.

A cause de la lourdeur fiscale et administrative, la transmission familiale des entreprises génèrait, pour les pouvoirs publics, une crainte de délitement du tissu économique français. Les droits de succession ou de donation pouvant atteindre 40 %, ou 60 dans certains cas, de la valeur de l'entreprise transmise, les héritiers ou repreneurs étaient contraints à la vente ou même à des distributions massives de dividendes par la société d'exploitation au profit des actionnaires pour financer le coût de sa propre transmission. Cette mécanique affaiblissait considérablement l'entreprise et

généralisant une baisse des investissements pour payer l'impôt, provoquant des liquidations (ou délocalisations) menaçant de fait l'emploi local et faisant, par ricochet, augmenter le taux de chômage au niveau national. Le gouvernement, avec une volonté politique de soutien aux entreprises comme vecteur de croissance, d'emploi et création de valeur, propose cette loi en août 2003 et instaure ainsi la genèse de la simplification des régimes fiscaux, déjà jugés trop complexes et dissuasifs.

Institué par la loi pour l'initiative économique de 2003 et porté par Renaud Dutreil afin de faciliter la transmission d'entreprises, le pacte Dutreil réduit les droits de mutation à titre gratuit lors de donations ou successions, à condition que les héritiers s'engagent à conserver l'entreprise pendant minimum six ans.

Cette loi ancre la transmission, mais surtout, sa pérennité. Depuis 1996, on compte une quinzaine de modifications des articles 787b et 787c.

La Cour des comptes a été récemment saisie pour rédiger un rapport sur ledit pacte qui pose une question clivante et probablement très politique : le pacte Dutreil, niche fiscale ou mécanisme nécessaire au tissu économique ?

Le séminaire CAC 120

Mardi 9
septembre 2025

9H30-11H00

Prévention des difficultés d'entreprise

Animé par **Frédéric Gouvet**, élu de la CRCC de Paris et **Amal Taour Alves**, présidente de la commission du Contrôle national du stage

11H30-13H00

La norme VSME : vers une normalisation structurante et pragmatique du reporting de durabilité

Animé par **Maud Bodin Veraldi**, vice-présidente statutaire de la CRCC de Paris et **Séverine Cartot**, commissaire aux comptes, formatrice CNCC

14H00-15H30

Audit PE : redonner du sens à l'audit dans les petites structures

Animé par **Emilie Doyen Proudoum**, secrétaire élue du Bureau de la CRCC de Paris et **Amal Taour Alves**, présidente de la commission du contrôle national du stage

16H00-17H30

CAC assistant, une plateforme d'outils au service de la conduite des missions

Animé par **Xavier Rolland**, président de la commission Service et outils de la CRCC de Versailles-Centre et **Séverine Cartot**, commissaire aux comptes et formatrice CNCC

TEMPS FORT

Avatar : voyage initiatique

Animé par **les membres du LAB50** de la CRCC DE PARIS



Mercredi 10
septembre 2025

9H30-11H00

L'IA générative appliquée à l'audit : cas d'usages

Animé par **Serge Yablonsky**, expert-comptable et commissaire aux comptes et **Xavier Niffle**, commissaire aux comptes et membre de la commission nationale Transformation numérique et IA

L'informatique au service de l'audit : les outils à disposition du CAC

Animé par **Benjamin Deville** et **Jean-Laurent Lienhart**, membres du GT informatique au service de l'audit de la CRCC de Paris

11H30-13H00

Actualité comptable

Animé par **Jean-Charles Boucher**, élu de la CRCC de Paris et **Vincent Reynier**, vice-président délégué de la CRCC de Paris

14H00-15H30

Actualité audit

Animé par **Marine Julien**, vice-présidente statutaire de la CRCC de Paris et **Marc de la Rochefordière**, élu à la CRCC de Paris

Réinventer le cabinet aujourd'hui pour demain

Animé par **Maud Bodin Veraldi**, vice-présidente statutaire de la CRCC de Paris et **Marie-Laure Lattanzi**, élue du Bureau et trésorière de la CRCC de Paris

Jeudi 11
septembre 2025

9H30-11H00

Actualités et spécificités du commissariat aux comptes dans le secteur associatif

Animé par **Vincent Hamou**, vice-président délégué de la CRCC de Paris et **Jihen Alibay**, commissaire aux comptes et élue de la CRCC de Versailles-Centre

Atelier CRCC : actualité comptable

Animé par **Lionel Escaffre**, commissaire aux comptes et professeur des Universités

11H30-13H00

Atelier CRCC : actualité juridique

Animé par **Henry Delcamp**, commissaire aux comptes et membre de la commission des Études Juridiques

Atelier CRCC : actualités normatives et doctrinales

Animé par **Lionel Escaffre**, commissaire aux comptes, professeur des Universités

14H00-15H30

Atelier CRCC : 6 outils indispensables pour développer mon offre et optimiser mes ressources

Animé par **Simon Lubais**, ancien président de la CRCC de Normandie et de la commission Développement de la CNCC

NEP 315 & 330 révisées : maîtriser la démarche d'audit au cœur du contrôle interne

Animé par **Yves Alain Ach**, élu de la CRCC de Paris et **Lise Brun**, commissaire aux comptes et membre de la commission des Études Juridiques



On voulait l'appeler

jerévolutionnelafacturation.com | ×

mais c'était un peu long !

N'attendez pas l'obligation légale :
profitez dès à présent de tous les avantages
de la facturation électronique avec jefacture.com,
une solution intuitive, complète et sécurisée.

Les temps forts

Les temps forts constituent des moments incontournables des Universités d'été, des prises de hauteur, des temps de réflexion privilégiés animés par des experts. Cette année, pour les 80 ans de l'Ordre, une grande conférence exclusive et des invités de marque pour approfondir le thème de la transmission sous toutes ses formes.

Mardi 9 septembre

9H30-11H00

Cabinet cherche futur : IA bienvenue, humains indispensables ?

Et si l'intelligence artificielle devenait l'alliée stratégique du développement des cabinets ?

De l'efficacité opérationnelle (5 ans) à la transformation des business models (10 ans), jusqu'à l'émergence de nouveaux paradigmes professionnels (15 ans), chaque horizon impose une nouvelle posture. Cette conférence donne les clés pour comprendre les ruptures à venir, distinguer les signaux faibles des tendances lourdes, et faire des choix éclairés pour rester au cœur de la valeur. Une vision prospective pour aider la profession à anticiper les ruptures, tracer des trajectoires réalistes et s'emparer des leviers d'action dès aujourd'hui.

ANIMÉ PAR :

Virginie Roitman,
présidente de l'OEC IDF

Camille Boivin,
président de la CRCC Paris

Emmanuel Cordier,
président de la CRCC
de Versailles

Stéphane Raynaud,
consultant, directeur
de la publication
La Profession Comptable

Philippe Barré,
consultant et fondateur
de B.Ready

11H30-13H00

A un an de la mise en place de la facture électronique, que faut-il faire dans nos cabinets ?

À l'horizon 2026, la généralisation de la facture électronique s'impose comme un tournant majeur pour les entreprises françaises. À un an de l'échéance, l'OEC et la DGFIP proposent une conférence exceptionnelle sur l'état d'avancement de la réforme, les enjeux opérationnels pour les cabinets et les entreprises, et les prochaines étapes du calendrier. Un temps d'échange essentiel pour anticiper et accompagner cette transformation numérique.

ANIMÉ PAR :

Hugues Bied-Charreton,
directeur général des finances
publiques d'Île-de-France

Sébastien Rabineau,
directeur du projet facturation
électronique au sein de la
Direction Générale des
Finances Publiques (DGFIP)

Pascale Guei-Ecare,
présidente de l'Ordre
des experts-comptables
de Côte d'Ivoire

Virginie Roitman,
présidente de l'OEC IDF

Gilles Bösigler,
expert-comptable et
vice-président de l'OEC IDF

Anthony Guez,
expert-comptable
et président de
la commission Innovation

Cyrille Sautereau,
président de la FNFE-MPE,
président de la commission
AFNOR Facture Electronique,
CEO chez ADMAREL Conseil

16H00-17H30

Avatar : voyage initiatique



Souvenez-vous du choc visuel et culturel du film *Avatar*, quand Jake Sully découvre Pandora.

En 2025, nous vivons une révolution similaire : un nouveau monde s'ouvre à nous, celui des agents intelligents. Plus autonomes, plus interactifs, ces outils promettent de transformer notre quotidien – y compris celui des experts-comptables et des commissaires aux comptes. Mais comment s'y retrouver dans cette jungle technologique ? Quels sont les bons réflexes à adopter pour ne pas rester simple spectateur ? Cette conférence vous propose un voyage initiatique pour comprendre, explorer et apprivoiser ces nouveaux compagnons numériques.

Animé par les membres du Lab50

Mercredi 10 septembre

9H30-11H00

Assemblée générale de la CRCC de Paris

Animée par **Camille Boivin**, président de la CRCC Paris

14H00-15H30

Assemblée générale de l'OEC de Paris Île-de-France

Animée par **Virginie Roitman**, présidente de l'OEC IDF

Les ateliers à la carte

Mardi 9
septembre 2025

9H00 - 10H00

Créez de la valeur là où vos clients ne l'attendent pas

Animé par **David Guignard**, expert-comptable, spécialiste de la réforme de la Facture électronique - Pennylane

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 14h à 15h

Nouvelles missions, nouvelles attentes : quand les planètes s'alignent pour les cabinets et leurs clients

Animé par **Anthony Guez**, expert-comptable, **Maxime Eduardo**, CEO chez Nabboo et **Madeleine Corbetta**, directrice marketing chez Regate by Qonto

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 15h30 à 16h30

Facturation électronique : séduire les clients, convaincre les collaborateurs

Animé par **John Levy**, expert-comptable

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 15h30 à 16h30

9H30 - 11H00

Mieux vaut prévenir : l'expert-comptable au cœur des difficultés des entreprises

Animé par **Alexandra Blanch**, administrateur judiciaire, **Nassim Ghalimi**, avocat et **Nicolas Yakoubowitch**, expert-comptable, président du comité Prévention des Difficultés Économiques des Clients à l'OEC Paris-IDF

10H30 - 11H30

Cyber 360 : vivez une cyberattaque assistée par IA, saurez-vous la déjouer et protéger votre cabinet ?

Animé par **Hervé Ferrendier**, formateur cybersécurité chez Adnov

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 17h à 18h

Experts-comptables : vos clients vous appartiennent ! Enjeux, pratiques et stratégies pour rester 100% maître de sa relation client

Animé par **François Millo**, directeur marché expertise comptable chez Cegid, **Julie Rambaud**, directrice product marketing chez Cegid pour le marché des experts-comptables et **Fabienne Mazigh**, expert-comptable

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 17h à 18h

L'écosystème digital en action : fluidité, pilotage et création de valeur

Animé par **Alexandre Cancioglu**, MyCompanyFiles et **Thomas Gazquez**, Finthesis

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 14h à 15h

12H00 - 13H00

IA, facture électronique... Et si la marque Expert-Comptable devenait votre super-pouvoir ?

Animé par **Thomas Franck**, directeur commercial chez Dext France et **Fabienne Mazigh**, expert-comptable

Cet atelier se tiendra également jeudi 11 de 14h à 15h

Digitalisation du secrétariat juridique : cadre réglementaire et bonnes pratiques pour vos processus de production documentaire, signature électronique, tenue et mise à jour des registres légaux, formalités guichet unique

Animé par **Aurélié Kaczmarek**, avocate au Barreau de Paris, cofondatrice & CEO de Vikta et **Dimitar Krastev**, expert-comptable et cofondateur de VIKTA

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 9h à 10h

Déployez des missions de partage de valeur chez vos clients avec le nouvel outil Eres dédié aux experts-comptables

Animé par **Gregory Siesse**, directeur du développement commercial chez Eres et **Eric Bidault**, directeur commercial régional chez Eres.

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 17h à 18h



14H00 - 15H00

Bref. J'ai survécu aux LMNP

Animé par **Frédéric Rozenfarb**, expert-comptable, commissaire aux comptes et président de Picpus, **Paul Duvaux**, avocat fiscaliste, spécialiste des LMNP, **Ophélie Kadoche**, expert-comptable associée, **Christelle Zalle**, expert-comptable spécialiste des LMNP à Picpus et **Dietrich Medoulou**, responsable des partenariats experts-comptables à Picpus

Cet atelier se tiendra également jeudi 11 de 10h30 à 11h30

Facturation électronique : comment bien gérer vos clients et valoriser votre rôle de conseil ?

Animé par **Roland Berne**, directeur commercial chez SEPTÉO

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 9h à 10h

L'expert-comptable, un allié stratégique pour renforcer la marque employeur des entreprises

Animé par **Pierre Queindec**, directeur produits chez SILAE et **Loïc Caravita**, directeur avant-ventes chez SILAE

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 12h à 13h

14H00 - 15H30

Les pièges de la TVA

Animé par **Alexandra L'Herminé**, avocate et **Gaëtan Berger-Picq**, avocat

Sensibilisation aux risques de mise en cause de l'expert-comptable : prévenir et assurer sa défense

Animé par **Sophie Abiven**, directrice RC Professions Réglementées, **Gilles Dauriac**, expert-comptable, **Maxime Delhomme**, avocat au Barreau de Paris et **Cédric Thévenot**, directeur général adjoint chez Miller Insurance Services LLP

15H30 - 16H30

Les 5 points clés pour réussir la facturation électronique

Animé par **Jamal Elssri**, chief revenue officer chez Yooz, **Mathilde Jounot**, expert-comptable et **Cyrille Sautereau**, président de la FNFE-MPE, président de la commission AFNOR Facture Electronique, CEO chez ADMAREL Conseil

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 14h à 15h

Exploitez tout le potentiel de la facturation électronique et de jefacture.com

Animé par **Benjamin Royoux**, directeur d'ECMA

Cet atelier se tiendra également jeudi 11 de 9h à 10h

Professions libérales : exercice en sociétés et points d'actualité

Animé par **René Keravel**, expert-comptable, administrateur chez ARAPL IDF et **Philippe Szafir**, expert-comptable et vice-président chez ARAPL IDF

Cet atelier se tiendra également mercredi 10 de 15h30 à 16h30

16H00 - 17H30

Exercice professionnel et responsabilité pénale : les situations à risque

Animé par **Emilie Morio**, expert-comptable et commissaire aux comptes, **Bernard Sansot**, avocat au Barreau de Paris

17H00 - 18H00

Démembrement de propriété et immobilier, un outil patrimonial au service de nombreuses stratégies

Animé par **Anne-Laure Paraire**, conseillère en gestion de patrimoine chez LAPLACE et **Elie Nkaoua**, conseiller en investissements financiers chez LAPLACE

Cet atelier se tiendra également jeudi 11 de 12h à 13h

Comment lancer et faire croître son cabinet comptable grâce à l'IA ?

Animé par **Vincent Lacomme**, expert-comptable spécialiste de l'IA, **Sonia Josse**, experte en entrepreneuriat et conférencière et **Jérôme Cousin**, commercial grands comptes expert-comptables chez Lefebvre Dalloz

Cet atelier se tiendra également jeudi 11 de 10h30 à 11h30

Validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE) : avantages et contraintes du dispositif pour les diplômés d'État en comptabilité et gestion (BTS, DCG, DSCG, DEC)

Animé par **Aude Lootvoet**, responsable centre de bilans et de gestion des compétences chez Sup'Expertise

Mercredi 10
septembre 2025

9H30 – 11H00

L'expert-comptable doit permettre au CSE de se prémunir contre les risques URSSAF

Animé par **Xavier Huault-Dupuy**, expert-comptable et commissaire aux comptes et **Elodie Scemama Benharrous**, expert-comptable associée, présidente du comité CSE

Déontologie, réformes, missions : l'expert-comptable en pleine transformation (2015 – 2025)

Animé par **Vital Saint-Marc**, président du comité Déontologie et Etudes Techniques, **Julien Patry**, expert-comptable et **Thomas Bidou**, responsable du comité Déontologie et Etudes Techniques

10H30 – 11H30

Agir ou disparaître : les 3 révolutions qui peuvent tuer un cabinet

Animé par **Régis Samuel**, CEO chez MyUnisoft et **Jean-Baptiste Haentjens**, CPTO chez MyUnisoft

Cet atelier se tiendra également jeudi 11 de 14h à 15h

Transition énergétique : les clés pour convaincre et accompagner vos clients

Animé par **Jérôme Bodeau**, directeur de la direction des clients professionnels chez ENGIE France, **Catherine Torossian Goudin**, responsable transition énergétique à la direction des clients professionnels chez ENGIE et **Jean-Baptiste Lefebvre**, responsable marketing stratégique à la direction des clients professionnels chez ENGIE France

Cet atelier se tiendra également jeudi 11 de 12h à 13h

11H30 – 13H00

Le contrôle fiscal

Animé par **Vital Saint-Marc**, expert-comptable et commissaire aux comptes

Pacte Dutreil : pour optimiser la transmission d'entreprise en toute sécurité

Animé par **Gilles Bösig**, vice-président de l'OEC Paris-IDF et président du comité Transmission et **Ludovic Bouton**, vice-président du comité Transmission

Les 10 missions autour de la facture électronique

Animé par **Cécile Amyot**, expert-comptable, commissaire aux comptes et consultante technologique

12H00 – 13H00

Site web, LinkedIn, IA... Faites décoller votre cabinet !

Animé par **Rudy Boccara**, expert en marketing digital et CEO de l'agence Web iPro et **Pierre Noë**, associé fondateur du cabinet Comptadvisory

Cet atelier se tiendra également jeudi 11 de 9h à 10h

14H00 – 15H00

Actualité des fonds de dotation en 2025 : faites le point sur les dernières évolutions réglementaires

Animé par **Philippe Guay**, expert-comptable et commissaire aux comptes, **Jihen Alibay**, expert-comptable et **Jérôme Dumont**, expert-comptable et commissaire aux comptes, membre de la commission Associations de l'OEC Paris-IDF

15H30 – 16H30

Transmission d'entreprise : accompagner le cédant dans la phase opérationnelle de son projet

Animé par **Fabrice Roncière**, conseiller reprise et transmission à la CCI Paris et **Alexandre Tellier**, expert-comptable

17H00 – 18H00

Le contrôle qualité : no stress !

Animé par **Fabien Bocci**, VP de la commission Qualité et Normes, **Stéphane Gibert**, VP de la commission Qualité et Normes, **Elisabeth Albuquerque**, VP de la commission Qualité et Normes et **Marine Briand**, VP de la commission Qualité et Normes



Jeudi 11
septembre 2025

9H30 - 11H00

Actualité juridique et principales questions en droit des sociétés

Animé par **Etienne Romefort**, adjoint au responsable juridique chez Infodoc-experts

2025, réforme du Plan Comptable Général : quels impacts pour les associations ?

Animé par **Marjorie Eloiflin**, directrice de mission expert-comptable et commissaire aux comptes et **Angélique Poupon**, expert-comptable et commissaire aux comptes

11H30 - 13H00

Développer des missions à forte valeur ajoutée

Animé par **Ugo Lopez**, directeur général de Sup'Expertise

Dans les coulisses de la facture électronique : le rôle stratégique de l'expert-comptable pour cartographier et digitaliser les process clients

Animé par **Narjisse Lekehal**, expert-comptable et membre de la commission Innovation de l'OEC Paris-IDF et **John Lévy**, expert-comptable et vice-président de la commission Innovation de l'OEC Paris-IDF

14H00 - 15H00

Le rôle clé de l'expert-comptable dans la prévoyance du dirigeant

Animé par **Clément Egger**, co-fondateur chez Kayz et **Aurélié Drouvin**, co-fondatrice chez Kayz

Une conférence de clôture d'exception

Trois voix, une même exigence de transmission

Jeudi 11 septembre 2025, de 16h à 18h
Palais des Congrès, Porte Maillot

Pour clore les Universités d'été 2025, la profession vous convie à une conférence exceptionnelle réunissant trois regards acérés, trois sensibilités distinctes, trois manières d'interroger le monde et de transmettre : Raphaël Enthoven, Kamel Daoud et David Castello Lopes.

Cette année, alors que nous célébrons les 80 ans de l'Ordre, le thème choisi pour ces Universités d'été — « De la mémoire à la transmission » — s'imposait presque naturellement. Parce que transmettre, c'est à la fois se souvenir et choisir ce qui doit durer. C'est affronter le présent avec ce que le passé nous a appris, tout en gardant les yeux fixés vers demain.

Trois invités aux talents singuliers viendront éclairer ce passage de relais



Raphaël Enthoven

Philosophe aussi incisif qu'inspirant, Raphaël Enthoven nous rappellera que la transmission n'est pas un simple acte de reproduction, mais un choix de civilisation. À travers son verbe libre et sa pensée vive, il interrogera le sens que nous donnons à l'héritage, à la culture et à la responsabilité individuelle.



Kamel Daoud

Écrivain et journaliste de l'intime et du politique, Kamel Daoud croisera les mémoires — celles du père, de l'histoire coloniale, des silences et des non-dits — pour nous inviter à une réflexion aussi personnelle qu'universelle sur ce que nous transmettons malgré nous, et ce que nous choisissons de transmettre, malgré tout.



David Castello Lopes

Chroniqueur érudit et drôle, David Castello Lopes viendra nous rappeler, avec sa légèreté teintée de profondeur, que les détails de notre quotidien racontent bien souvent plus de nous que les grands discours. Parce qu'il n'y a pas de petite mémoire, et qu'il faut parfois de l'humour pour mieux faire passer l'essentiel.

Trois voix différentes, un même fil rouge : faire sens, ensemble

Cette conférence de clôture s'annonce comme un moment rare, puissant, inspirant — un de ces instants suspendus où l'on rit, où l'on pense, où l'on doute, où l'on comprend un peu mieux ce que nous

devons à ceux qui nous ont précédés, et ce que nous devons à ceux qui viendront après.

Un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !

L'IME : un écosystème unique pour faire grandir les entrepreneurs

Depuis 2007, l'Institut du Mentorat Entrepreneurial (IME) cultive un écosystème de croissance performant et reconnu, au service des entreprises, de l'économie et de la création d'emplois en France. Fondé par Dominique Restino, président de la CCI Paris Île-de-France, l'IME incarne une conviction forte : faire grandir les entrepreneurs pour faire grandir les entreprises.

Un mentorat entre entrepreneurs pour des entreprises en croissance

L'IME propose un accompagnement de 18 mois fondé sur une relation unique entre un entrepreneur expérimenté, le mentor, et un entrepreneur dont l'entreprise est en forte croissance, le mentoré. Plus de 250 mentors, tous chefs d'entreprise bénévoles ayant connu le succès, partagent leur savoir-être et leur expérience dans un cadre confidentiel et bienveillant.

Ce dispositif se distingue par sa méthode socratique : il ne s'agit pas de conseiller, mais de questionner pour permettre au mentoré de trouver ses propres réponses. Le mentorat agit ainsi comme un véritable miroir stratégique et personnel, offrant aux entrepreneurs un espace de recul et de réflexion.

Les problématiques sont nombreuses et leurs incidences professionnelles, personnelles et patrimoniales s'entremêlent. Pour tirer les bons fils, dans la solitude de l'entrepreneur, il fallait lui offrir un *sparring partner* capable de comprendre ses enjeux. Cet allié de confiance, c'est le mentor. L'outil qui assure le bon déroulé et la puissance de leurs échanges, c'est le mentorat.

Un impact mesurable et durable

Les résultats sont au rendez-vous : les entreprises accompagnées par l'IME connaissent en moyenne une croissance de 25 % de chiffre d'affaires par an sur le long terme, certains doublent leur chiffre d'affaires pendant ou juste après le programme. Près de 50 % des mentorés mettent en place un *board*, contre 24 % avant leur accompagnement. 77 % des relations construites pendant le programme perdurent, signe de la force des liens créés.

Une communauté engagée au service de l'avenir

Avec plus de 1 200 mentorés depuis sa création, l'IME constitue une véritable communauté d'engagement et de confiance, animée par des valeurs fortes de partage et réciprocité. L'institut peut également compter sur un réseau actif de partenaires économiques, institutionnels et médiatiques engagés, ainsi qu'une équipe opérationnelle dédiée.

“ *L'IME, c'est l'art du questionnement, dans un cadre structuré et humain, où l'on grandit autant comme dirigeant que comme personne.* ”

Dominique Restino,
PRÉSIDENT-FONDATEUR



Témoignages de mentorés

Hubert Chartin



"A l'époque, je ne savais pas jusqu'où je pouvais appuyer sur la pédale d'accélérateur de mon entreprise. Mon mentor a challengé ma stratégie. J'ai dû formaliser mes idées et les développer. Aujourd'hui, cette méthode me sert toujours. On a également travaillé sur la croissance externe. Grâce à lui, j'ai réussi à fermer des pistes, lesquelles, avec du recul, auraient été une perte de temps pour l'entreprise. Quand on se met en posture d'apprentissage et d'écoute, avec des personnalités de qualité, on va tellement plus loin. Le mentorat m'a permis de doubler mon chiffre d'affaires."

Olivier Forner



"Chaque rencontre était hyper dynamisante et réveillait mes ambitions. La confiance s'est vite installée, les complémentarités aussi. J'ai une approche métier que je connais bien. Mon mentor était beaucoup plus orienté finances, dans une démarche très structurée. Il a posé les bonnes questions qui m'ont permis de voir plus loin. Plutôt que de temps forts, je parlerais d'un vrai processus de maturation pour ouvrir les angles."

Partager avec un pair et sur une longue période est très efficace pour un entrepreneur. Les habitudes, les expériences installent des freins irrationnels, pour la plupart. Le mentorat vient les lever, en toute bienveillance, sans jugement et d'une manière très pragmatique. Mon mentor est plus jeune que moi, une sorte de force tranquille. Je me souviens du premier entretien. Nous avons senti instinctivement, l'un et l'autre, que nous pouvions faire mieux, ensemble. Mais, il n'a jamais soufflé aucune décision. Elles sont le fruit de discussions qui m'ont challengées."

Témoignages de mentors

Valérie Papaud



"Le mentor est une personnalité à l'expérience affirmée et à la présence discrète. Je ne prends aucune décision pour les mentorés. Nos discussions à bâtons rompus, dans un climat d'entière confiance, et mes interrogations leur permettent de dégager, par eux-mêmes, des solutions. Pas question de créer une dépendance, et encore moins de mettre en difficulté. Un bon mentor ne cherche ni à s'imposer, ni à créer de tensions. Nous ne sommes pas là pour impressionner."

Dan Serfaty



"Tout ce qui concourt à aider les entrepreneurs, à faire naître des vocations, à encourager le succès a du sens. Le mentorat est utile pour la personne qui en bénéficie, pour le mentor qui sort de sa zone de confort et, avec un recul plus macro, il est nécessaire à l'économie. Je suis convaincu que le mentorat est un vrai moteur de dynamisme et de croissance."

Pour en savoir plus
sur l'Institut du Mentorat
Entrepreneurial



Pour plus d'informations,
contactez Solène Kérignard :
skerignard@cci-paris-idf.fr

La Cavec, toujours bon pied, bon œil !

Innovation et indépendance en permanence au cœur de notre modèle



**Dominique
Jourde,**

ADMINISTRATEUR
DE LA CAVEC ET
EXPERT-COMPTABLE

Bientôt 80 ans d'histoire, d'innovations et de décisions prises en toute indépendance, avec toujours un même fil directeur : construire une retraite et une prévoyance au plus près des besoins et des attentes exprimés par les experts-comptables et les commissaires aux comptes. Gouvernée « Par la profession, Pour la profession », la CAVEC a bâti au fil des années un régime solide, pé-

renne, efficient, et ceci sans aucune aide financière de quelque nature que ce soit, avec les seules cotisations de ses membres. Résultat, elle offre aujourd'hui à tous ses affiliés l'une des meilleures protections du marché, tout en ayant des réserves solides.

En ce froid matin du 5 novembre 1948, lorsque les 8 experts-comptables et les 4 comptables agréés, membres du comité provisoire, se réunissent au siège parisien du tout nouveau Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, avec à l'ordre du jour la création d'une caisse de retraite pour la profession, ils sont encore loin d'imaginer l'aventure humaine et professionnelle qui va suivre. Mais ils ont déjà une idée précise des principes à instituer, dans la droite ligne des ordonnances d'octobre 1945 qui ont fondé la Sécurité sociale et, avec elle, un régime d'assurance vieillesse universel, obligatoire, par répartition, instituant la solidarité entre générations. Le législateur a ensuite reconnu la nécessité d'adapter ce socle général aux spécificités de certains statuts, de certains métiers, et en janvier 1948, instauré un régime de retraite pour les personnes non salariées, qui donnera jour à l'Organisation Autonome d'Assurance Vieillesse des Professions Libérales (OAAVPL) avec la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse des Professions Libérales, ou CNAVPL.

C'est dans ce cadre que naît la CAVEC, le 21 janvier 1949, avec pour responsabilité initiale la gestion de la retraite de base des experts-comptables pour le compte de la CNAVPL. Parce que les fondateurs de la CAVEC sont eux-mêmes des experts-comptables, ils connaissent d'expérience les contraintes et les moindres particularités du métier, qui déjà font ressentir le besoin d'une couverture taillée sur mesure. Ils connaissent la durée des études, qui retardent l'entrée dans la vie active, amputent la durée de cotisation et le montant de la pension finale... si rien n'est fait postérieurement pour l'améliorer. Ils ont aussi vécu la difficulté des jeunes années, quand pèse l'endettement contracté pour racheter la clientèle.

La retraite complémentaire voit le jour en 1953

C'est sur la foi de cette expérience, avec la volonté d'apporter des solutions en phase avec leur profession, que les administrateurs de la CAVEC donnent très vite une première preuve de leur caractère indépendant et pionnier. En 1953, décidés à agir contre le montant excessivement modique de l'allocation vieillesse versée au titre du régime de base, ils créent l'un des tous premiers systèmes de retraite complémentaire dédiée à une catégorie professionnelle. Un dispositif à points, offrant le maximum de souplesse et de modularité pour apporter des solutions au plus près des besoins des affiliés de la caisse. Depuis cette date, c'est un rituel et le moment le plus important de l'année, quand se réunit le conseil d'administration pour fixer les valeurs d'achat et de service du point de retraite complémentaire de l'année suivante, qui font aujourd'hui de la CAVEC l'un des régimes les plus favorables de la place, avec un taux de rendement de 8,41 % pour 2025.

A partir de ces fondations solides, la CAVEC se développe dans deux directions : d'une part en intégrant progressivement toutes les catégories relevant de la profession, avec en 1970 le rattachement au régime,

des experts-comptables salariés, puis celui, en 1971, des commissaires aux comptes, et enfin en 1980, des experts-comptables stagiaires autorisés ; d'autre part en lançant régulièrement de nouveaux services, souvent en avance sur leur temps.

Ainsi dès 1964, votre caisse crée la cotisation facultative de conjoint, qui garantit une réversion à 100 % en cas de décès de l'assuré. En 1974, elle met en œuvre un deuxième dispositif précurseur, permettant aux assurés de racheter, entre 50 et 65 ans, jusqu'à 100 % des points non cotisés depuis le démarrage de leur activité libérale. Un service bientôt complété par un autre marqueur fort de la retraite complémentaire « Made in Cavec » : la possibilité de cotiser dans la classe supérieure à celle de son revenu, permettant d'accumuler plus de points et d'améliorer, dans des proportions significatives, le montant de sa future pension.

Pierre par pierre, les administrateurs ont ainsi construit un système parfaitement ajusté aux besoins de la profession : réclamant moins de cotisations en début de carrière, quand il s'agit de s'installer, de faire sa clientèle, et permettant ensuite de rattraper totalement ces jeunes années, une fois le cabinet plus solide et les revenus plus élevés.

1974, ajout d'un régime de prévoyance dédié

Cette année 1974 fût décidément prolifique. Car les experts-comptables et les commissaires aux comptes élus à la CAVEC, ayant pressenti la fin des 30 glorieuses, vont ériger un rempart de protection supplémentaire. Le 25 mars 1974, ils créent un régime de prévoyance, assurant une indemnisation en cas d'invalidité ou de décès, avec ici encore des cotisations différenciées par tranche de revenus et la possibilité de cotiser dans la tranche supérieure. En 2014, il s'enrichit d'une nouvelle garantie : la CAVEC devient l'une des rares caisses de professionnels libéraux à mettre en place des indemnités journalières, équivalentes à celles du régime général, à compter du 91^{ème} jour d'inactivité pour cause de maladie ou d'accident (125 € par jour d'inactivité en 2025).



Appel à cotisations - 1979

Façonnez votre future retraite mais aussi votre prévoyance sur-mesure

Vous l'aurez compris, vous avez la main pour améliorer votre situation, ou tout simplement la faire évoluer dans le temps. Tout de suite, en optant pour la classe supérieure tout au long de votre carrière (tant en matière de retraite que de prévoyance) et/ou cotiser pour votre conjoint. Plus tard, en procédant à un rachat de points du régime complémentaire à partir de 50 ans, en rachetant des trimestres, en prolongeant votre activité ou encore en cumulant votre activité et votre retraite...

Et pour mieux servir la cause de ses affiliés, la CAVEC vient de créer un partenariat avec l'Agirc-Arrco et de signer une charte avec les assureurs de la profession, afin de faciliter la compréhension de vos droits. Et elle attend la validation par la tutelle d'une modification statutaire pour proposer, en 2025, de nouvelles offres aux experts-comptables et commissaires aux comptes telles que l'instauration d'une majoration de 10 % des pensions en présence de 3 enfants, de la surcote à 1,25% et du cumul emploi-retraite créateur de droits...

Riche de 77 ans d'innovation, d'efficacité et d'engagement au service de ses adhérents, la CAVEC n'est pas près de « prendre sa retraite » !

Venez échanger sur toutes ces options ou simplement faire un point sur votre situation, lors des différentes manifestations de la profession.

Infos pratiques

Comment venir ?

Retrouvez-nous au Palais des Congrès de la Porte Maillot :

-  **2 place de la Porte Maillot 75017 Paris**
-  Ligne 1, Station Porte Maillot – sortie 3
-  Ligne C, Station Neuilly – Porte Maillot
-  Lignes 43 73 82 244 PC
-  Parking Indigo Porte Maillot, 2 place de la Porte Maillot, 75017 Paris

Comment vous inscrire ?



Rendez-vous sur le site des Universités d'été

Cette année, vous pouvez choisir parmi plusieurs types de billets :

- > **Badge premium** : choisissez parmi 14 ateliers à distance – **250 €**
- > **Badge premium cabinet** : choisissez parmi 14 ateliers à distance et faites profiter vos collaborateurs (4 accès) – **500 €**
- > **Badge classique** : assistez aux ateliers en présentiel

Selon votre choix, vous serez amenés à remplir un formulaire et à effectuer un paiement en ligne via une plateforme sécurisée. Vous recevrez la facture par mail après la transaction effectuée.

Bon à savoir Les badges premium vous donnent accès au salon en présentiel et aux replays des ateliers.

Après les UE ?

Trois semaines après le salon, vous recevrez un mail pour :

- > **Répondre au quiz** de connaissances des ateliers CAC 120
- > **Télécharger vos attestations**
- > **Retrouver les supports** des ateliers
- > **Accéder aux replays** des ateliers (pour les détenteurs des badges premium)

Quelques conseils



NE TARDEZ PAS À VOUS INSCRIRE !

Anticipez votre visite et organisez vos 3 jours : certains ateliers sont vite victimes de leur succès !



IMPRIMEZ VOTRE BILLET

Imprimez votre billet avec votre QR Code pour faciliter l'entrée sur le salon, des portes badges seront mis à votre disposition.



OPTIMISEZ VOTRE EMPLOI DU TEMPS

Les Universités d'été sont ouvertes de 8h30 à 18h00 du mardi 9 au jeudi 11 septembre.

En plus des ateliers, vous pourrez déambuler dans les espaces d'exposition, rencontrer des partenaires, échanger avec vos pairs.

Les Universités d'été sont une occasion unique de tester de nouvelles plateformes adaptées à la profession, de poser toutes vos questions à la CRCC ou à l'OEC et de rester informé sur l'actualité de la profession !



VOUS N'AVEZ PLUS DE BATTERIE ?

Des bornes de chargement sont disponibles sur l'espace d'exposition.



LE PETIT CONSEIL DE L'ÉQUIPE

Pensez à venir avec vos écouteurs, casques ou oreillettes.

L'équipe des UE met en place une application qui permet de filtrer les bruits extérieurs pour être plongé à 100 % dans les ateliers !

Une petite faim ?



Un cocktail déjeunatoire est proposé les 3 jours du salon sur l'espace d'exposition.

Vous pourrez aussi bénéficier de pauses gourmandes à 9h00, 11h00 et 16h00 (sauf le jeudi 11) !

Des machines à café et des fontaines à eau sont aussi à votre disposition : n'oubliez pas votre gourde !

L'espace d'exposition s'agrandit !

Cette année, l'espace d'exposition accueille près de 90 partenaires pour vous permettre d'explorer, découvrir (ou redécouvrir) l'écosystème des UE. Déambulez dans les deux espaces dédiés pour tester de nouvelles solutions et rester à la pointe de l'innovation.

90 partenaires

Nos partenaires exposants sont là pour vous rencontrer et ouvrir vos horizons !

Testez de nouvelles applications et appropriiez-vous des outils qui peuvent répondre aux mutations de la profession et aux nouvelles missions qu'elle génère. Venez rencontrer nos nombreux partenaires pour encore et toujours rester à la pointe de la technologie, anticiper les besoins de vos clients et élargir vos missions à grande valeur ajoutée.

La technologie est un atout : laissez-vous guider !

15 solutions à tester en avant-première

Pour la 7^e année consécutive, découvrez, testez et adoptez, dans un espace dédié, des solutions innovantes. Cette année, vous pourrez retrouver :

ABCSR, AFFILIOR GESTION PRIVEE, ARTUR'IN, LABEL CO-PILOTES/ O2 LAB, COMPTASECURE, DOKIA, EXPERT SA, EXPRESS JURIDIQUE, FOLLOWAPP, ICP. LOGICIEL, SEQINO, SMARTISI, VIKTA, VALOBAT, VIOU & GOURON, WEB IPRO

3 espaces thématiques

Cette année, les espaces changent !

Vous pourrez retrouver **trois espaces de master class** et des thématiques variées comme la facture électronique, l'intelligence artificielle, la conformité, les missions de conseil, la transmission d'entreprise...

La promotion INNEST 2025

La 6^e promotion INNEST sera présente sur les UE pour présenter les solutions accélérées cette année :

Caudia

Plateforme qui permet d'identifier des comparables issus de transactions publiques et d'accéder à des données de marché



DealMakr

Facilite les missions de finance d'entreprise (transmission, transaction de services, valorisation, reporting financier)



Flowie

Solution PDP intégrée de gestion des flux financiers et automatisation des processus fastidieux avec une UX moderne et intuitive



Formalis

Dépôt automatisé des formalités juridique grâce à l'intelligence artificielle



Timi

Service complet qui permet aux experts-comptables d'être remis au cœur des missions d'épargne salariale



Remerciements



Journée des jeunes EC



Jeudi 2 octobre 2025

Solaris

25 rue Boyer, Paris 20^e



*Inscrivez-vous
dès maintenant*

3^e édition de la journée des jeunes inscrits à l'Ordre autour de conférences, ateliers et temps d'échanges, cette journée est l'occasion de vous enrichir et de rencontrer des professionnels partageant les mêmes ambitions.

Journée de la durabilité



Lundi 13 octobre 2025

Cité internationale Universitaire

17 boulevard Jourdan, Paris 14^e



*Inscrivez-vous
dès maintenant*

Une journée dédiée à l'accompagnement durable des modèles d'affaires des TPE/PME, réunissant experts, entrepreneurs et acteurs clés de la durabilité. Une occasion unique de partager, apprendre et bâtir ensemble un avenir économique plus résilient et durable.

Vernissage du comité Mécénat



Jeudi 16 octobre 2025

Maison du chiffre

50 rue de Londres, Paris 8^e



*Inscrivez-vous
dès maintenant*

Pour célébrer 80 ans d'engagement, d'expertise et de transmission, venez découvrir une exposition artistique unique en son genre. Plus qu'une rétrospective, cette exposition explore le thème de la transmission sous ses multiples facettes à travers le regard croisé d'artistes contemporains et des témoignages de notre histoire.

À vos
agendas !

Journée du club Patrimoine



Jeudi 6 novembre 2025

Étoile Business Center
21-25 rue Balzac, Paris 8^e

Une journée dédiée aux stratégies patrimoniales, évolutions fiscales et à la posture de conseiller de l'expert-comptable dans un cadre qui facilite l'échange entre pairs.



Inscrivez-vous
dès maintenant

Journée de l'innovation



Jeudi 20 novembre 2025

Espace Batignolles
18 rue la Condamine, Paris 17^e

Une journée dédiée aux mutations technologiques de la profession.
Au programme : facture électronique, e-reporting, IA, cybersécurité, nouvelles missions, retours d'expérience...



Inscrivez-vous
dès maintenant

Transfair



Lundi 24 novembre 2025

Maison du Barreau
2 rue de Harlay, Paris 1^{er}

Assistez à la journée proposée par l'OEC, la CRCC de Paris, la CCI de Paris Île-de-France, le barreau de Paris, la Chambre des notaires de Paris sur la transmission d'entreprise. Formez-vous pour offrir à vos clients les conseils et l'accompagnement adéquats !



Inscrivez-vous
dès maintenant

TEST

8 questions sur l'histoire de l'expertise comptable

Testez vos connaissances sur l'histoire de la profession !



01.

Quelle invention de l'Antiquité mésopotamienne est considérée comme l'ancêtre de la comptabilité ?

- A. LA TABLETTE D'ARGILE
- B. LE CODEX IMPÉRIAL
- C. LA PIÈCE DE MONNAIE

02.

Quel moine italien a formalisé la partie double dans son ouvrage de 1494 ?

- A. NICCOLÒ MACHIAVEL
- B. LEONARDO FIBONACCI
- C. LUCA PACIOLI

03.

Quelle ordonnance royale du XVI^e siècle impose l'usage du français dans les documents officiels ?

- A. ORDONNANCE DE FONTAINEBLEAU
- B. ORDONNANCE DE NANTES
- C. ORDONNANCE DE VILLERS-COTTERÊTS

04.

En quelle année Napoléon I^{er} instaure-t-il le Code de commerce, rendant la tenue de livres comptables obligatoire ?

- A. 1791
- B. 1804
- C. 1807

05.

Quelle ordonnance fonde officiellement la profession d'expert-comptable en France ?

- A. ORDONNANCE DU 1^{ER} MARS 1950
- B. ORDONNANCE DU 19 SEPTEMBRE 1945
- C. ORDONNANCE DU 5 JUILLET 1946

06.

Dans les années 1980, quel changement majeur a transformé la pratique comptable ?

- A. L'ARRIVÉE DES PREMIÈRES NORMES IFRS
- B. L'OBLIGATION DE L'AUDIT LÉGAL
- C. L'INFORMATISATION DES CABINETS

07.

Quelle mission devient davantage centrale pour les experts-comptables après 2020 ?

- A. LE CONTRÔLE DOUANIER
- B. LE CONSEIL STRATÉGIQUE ET LA GESTION DE DONNÉES
- C. L'ÉVALUATION IMMOBILIÈRE

08.

Quelle réforme touchera progressivement toutes les entreprises françaises entre 2026 et 2027 ?

- A. L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE DES BULLETINS DE PAIE
- B. LA DÉCLARATION AUTOMATIQUE DE TVA
- C. LA FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Réponses aux tests

8 questions sur l'histoire de l'expertise comptable

01. A. La tablette d'argile

02. C. Luca Pacioli

03. C. Ordonnance de Villers-Cotterêts

04. C. 1807

05. B. Ordonnance du 19 septembre 1945

06. C. L'informatisation des cabinets

07. B. Le conseil stratégique et la gestion de données

08. C. La facturation électronique



X-Y-Z-Boom de quelle génération êtes-vous vraiment ?

Majorité de ✦

Génération X (1965–1980)

Pragmatique et stable, vous aimez comprendre avant d'agir. Vous recherchez de l'efficacité sans vous perdre dans la nouveauté constante.

MANAGER Offrez un cadre fiable, valorisez l'expertise et donnez de l'espace pour la réflexion.

POSTURE Testez des méthodes plus agiles, même si elles ne sont pas parfaites au premier coup.



Majorité de ✨

Génération Boomer (1946–1964)

Structuré, vous aimez les choses bien faites. Vous êtes attentif à la qualité des relations professionnelles et à la rigueur dans les processus de fonctionnement.

MANAGER Donnez du sens à l'expérience acquise, encouragez la transmission et la valorisation des savoirs.

POSTURE Restez curieux des nouveaux usages pour compléter votre expertise.



Majorité de 🧠

Génération Millennial (1981–1996)

Engagé et curieux, vous cherchez à concilier efficacité et sens. Vous êtes à l'aise avec la technologie mais ce sont les relations humaines qui nourrissent votre implication.

MANAGER Donnez de la clarté dans les objectifs, laissez place à la co-construction et à l'apprentissage continu.

POSTURE Volubile, gardez le cap sans vous disperser, toutes les opportunités ne sont pas prioritaires.



Majorité de 🌐

Génération Z (1997–2012)

Connecté et créatif, vous aimez apprendre vite, interagir et passer à l'action. Vous êtes à l'aise dans les environnements hybrides et mouvants.

MANAGER Fournissez un cadre clair, faites des retours réguliers et relever des défis.

POSTURE Prenez le temps de l'assimilation, la profondeur vient parfois du calme, pas que de l'instantané.



Concours de déontologie

L'an dernier, plus de **560 experts-comptables, experts-comptables stagiaires et collaborateurs** ont participé à la 1^{re} édition du concours de déontologie. Les réponses sont disponibles ici :



Vous l'avez manqué ?

Pas de panique : une **2^e édition** démarre dès le 9 septembre prochain lors des Universités d'été.

Que le meilleur professionnel du chiffre l'emporte !

agiris.

AGIRIS CONNECTE - ■ L'EXPERT-COMPTABLE AUX CHEFS D'ENTREPRISE ■



Découvrez
nos solutions



www.agiris.fr



AGIRIS est une marque ISAGRI

Avenue des Censives - BP 50333 - Tillé - 60026 BEAUVAIS Cedex Tél. 03 44 06 84 00 - communication@agiris.fr
ISAGRI - SAS au capital de 5 100 000 euros - 327 733 432 RCS Beauvais

OFFREZ À VOS CLIENTS TPE/PME LES AVANTAGES DES GRANDS GROUPES ET UNE SÉRÉNITÉ FISCALE.

REVUE FISCALE EXTERNALISÉE

Bénéficiez d'un regard extérieur sur les clôtures d'exercices de vos clients.

PARTENARIAT AVEC Dynabuy

Pour que vos clients (et votre cabinet si vous le souhaitez) bénéficient d'une centrale d'achat professionnelle et d'un comité d'entreprise, pour leurs achats personnels, sorties, loisirs, vacances, ...

SERVICE DOCUMENTATION

Depuis plus de 20 ans, nous répondons à vos questions BNC et LMP/LMNP avec des réponses documentées.

Un seul interlocuteur



ARCOLIB

AU SERVICE DES ENTREPRISES
MICRO-ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS

www.arcolib.fr

AUTOMATISATION COMPTABLE



Pilotz



Automatisez vos dossiers BNC, LMP/LMNP avec notre outil, à vos couleurs, à petit prix, et offrez à vos clients un suivi comptable quotidien.

EXAMEN DE CONFORMITÉ FISCALE

Placez vos clients en relation de confiance avec l'administration fiscale.

ACCÈS À NOS FORMATIONS



ARCOLIB sera présent
aux Universités d'été
du 9 au 11 sept 2025

Stand
72

ARCOLIB

- 15 Avenue TRUDAINE -75009 PARIS
- 02 23 300 600
- contact@arcolib.fr

N'ATTENDEZ PLUS,
faites-en profiter
vos clients et vos équipes !



Paris

Rennes

Vannes